

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 04

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	12
3.3. PERSPECTIVES	13
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	14
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	14
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	17
6. PROGRAMME 046: DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	21
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	24
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	24
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	26
7. PROGRAMME 047: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	27
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	30
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	32
ANNEXE	33
TABLEAU DE BUDGETISATION	35

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans sa volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, le Cameroun s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

C'est ainsi que le DSCE, qui a été élaboré à la suite de l'atteinte de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, est devenu le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays. Ce document de politique économique de long terme a été précédé par la loi portant nouveau régime financier de l'Etat qui institue le « Budget Programme ».

Le DSCE, dont la finalité est le développement du Cameroun, a pour objectifs, l'accélération de la croissance, la création d'emplois décents et formels, la bonne Gouvernance et une gestion stratégique de l'Etat.

S'agissant de la croissance, le pays compte (i) Développer les infrastructures pour faciliter les échanges et promouvoir la compétitivité entre les acteurs économiques;(ii) développer le secteur social pour améliorer les conditions de vie des populations et disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique ;(iii) diversifier les échanges commerciaux du Cameroun à travers l'intégration sous régionale et régionale, et la recherche des nouveaux débouchés ;(iv) renforcer la politique de financement des investissements pour inscrire la relance économique dans la durée.

En ce qui concerne l'emploi, le pays compte (i) accroître l'offre d'emplois décents à travers la promotion de l'emploi salarié, de l'auto-emploi et la migration du secteur informel vers le secteur formel ;(ii) augmenter et diversifier l'offre de formation à travers la création des référentiels de formation, la diversification des modes de formation et des filières de formation en tenant compte des secteurs porteurs, la réduction des disparités dans l'accès à la formation et l'optimisation du rendement interne et externe du système de formation ;(iii) améliorer l'efficacité du marché de l'emploi en amenant les entreprises à exprimer leurs besoins en ressources humaines de manière mieux articulée et à travers des circuits formels, en accompagnant les demandeurs d'emplois à bien définir leurs projets professionnels et en assurant une bonne communication sur les tendances et évolutions du marché de l'emploi.

En matière de gouvernance et de l'Etat de droit, (i) le Cameroun compte renforcer l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens ;(ii) améliorer l'environnement des affaires ;(iii) renforcer la lutte contre la corruption et les détournements de fonds ;(iv) améliorer l'information et le contrôle citoyen de la gestion des affaires publiques.

Pour ce qui est de la gestion stratégique de l'Etat, le pays compte (i) approfondir le processus de décentralisation ; (ii) poursuivre la modernisation de l'administration publique pour en faire un instrument au service du développement ; (iii) optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat pour en réduire le coût et relever son rendement ; (iv) protéger l'espace économique national par la lutte contre le commerce illicite.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le décret N°91/282 du 14 JUIN 1991, confère au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les attributions suivantes : Sous réserve des pouvoirs dévolus par la constitution au Chef de l'Etat,

- a. il est chargé, suivant l'orientation donnée par le Président de la République :
- de la conduite des affaires de la République ;
 - de la fixation des grands objectifs gouvernementaux ;
 - de l'impulsion, de l'animation, de la coordination et du contrôle des services de l'Etat ;
- b. il veille à la réalisation des programmes d'action des ministères approuvés par lui et impartis aux chefs de départements ministériels ;
- c. il coordonne la préparation des actes législatifs et réglementaires à soumettre à la sanction du Président de la République, les projets de loi à soumettre à l'Assemblée Nationale ;
- d. il veille au respect de la légalité des décisions gouvernementales ;
- e. il prépare les Conseils Ministériels et assure la publication des décisions desdits Conseils ;

Il préside les Conseils de Cabinet, les réunions interministérielles et tous les Comités et Conseils spéciaux à l'exception du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, du Conseil Supérieur de la Magistrature, du Comité Interministériel des Relations Internationales.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

La mise en œuvre des actions programmées en 2014 a permis d'obtenir des extrants concrets dans les différents domaines que recouvrent les programmes opérationnel et support des SPM. Il convient de rappeler que l'objectif visé à travers le programme 1 était d'améliorer en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux. C'est ainsi que s'agissant de l'amélioration de la gouvernance publique, les résultats majeurs obtenus se déclinent comme suit :

- la révision des textes relatifs aux différents cadres de la fonction publique;
- la définition d'une politique nationale de gestion des flux migratoires;
- l'élaboration d'un plan national de promotion et de protection des droits de l'Homme ;
- l'élaboration du cahier de charges des différents opérateurs intervenant dans le secteur

audiovisuel ;

- l'élaboration du projet de loi sur l'audiovisuel.

Pour ce qui est du pilotage et du suivi de l'action économique, l'on peut citer entre autres réalisations :

- la mise en place de la banque de données relatives aux mesures stratégiques devant permettre au Cameroun de tirer profit du corridor routier Bamenda-Inoungou ;
- la réalisation d'une étude sur la mise en réseau, l'organisation et la structuration des exploitations agricoles ciblées en vue de produire des fruits frais destinés à l'exportation dans le cadre de l'AGOA ;
- l'augmentation des investissements et du taux d'insertion de la main d'œuvre camerounaise au sein des entreprises ACIERIES et PROMETAL ;
- la finalisation des conventions de concession ferroviaires dans le cadre de l'exploitation du minerai de fer de Mbalam ;
- la finalisation de la convention de concession du terminal minéralier du CIPK ;
- l'achèvement de la première phase de construction du CIPK ;
- l'actualisation du plan de relance de la filière cacao-café.

Pour ce qui est du pilotage et suivi des activités liées à la santé publique, à l'éducation, au sport, au social et à la culture, les livrables obtenus sont les suivants :

- la mise en place des organes du CAMDTV
- l'élaboration des contrats en vue du recrutement de huit (08) experts du pool technique de l'Unité technique opérationnelle du CAMDTV ;
- l'élaboration des contrats en vue du recrutement de deux (02) cabinets internationaux (un conseil juridique, financier et contenu, d'une part, et un cabinet pour la maîtrise d'œuvre du projet CAMDTV ;
- l'augmentation des kits obstétricaux dans les formations sanitaires ;
- la relance de la formation des sages-femmes ;
- le renforcement de la prise en charge des intrants dans le cadre de la lutte contre le VIH-SIDA et le Paludisme ;
- l'élaboration de la politique nationale du genre ;
- la mise en place d'un système national de référencement et de procédures standards opératoires de lutte contre la traite au Cameroun ;
- la finalisation de l'accord de coopération scientifique en matière de recherche entre le Cameroun et l'Argentine ;
- le suivi du paiement des primes de recherche ;
- l'accélération du processus d'édition des diplômes.

Quant au programme support, il a pour objectif d'améliorer le rendement des services et des structures rattachées. A ce titre, les réalisations suivantes ont été enregistrées :

– le ravalement et peinture des façades du bâtiment principal et de l'annexe1 ;
– l'appui aux investissements des structures rattachées ; – la rénovation des groupes électrogènes ; – l'achat des équipements informatiques au Cabinet ;
– la dotation des structures internes en matériels de bureau et carburant ; – l'entretien des installations électriques, des climatisations, des sanitaires et des plomberies ; – l'alimentation du personnel de la sécurité ; – l'entretien des espaces verts ; – l'organisation des fêtes et cérémonies dans les SPM ; – l'entretien du parc informatique ; – la production du rapport sur l'évaluation de la chaîne des résultats 2013 ; – l'élaboration du CDMT des SPM pour le triennat 2015-2017.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le budget 2013 du programme n° 1 des SPM se chiffre à **FCFA 1 498 130 000**. Ce budget a été consommé à hauteur de **111,40% comme l'indique le tableau 1 intitulé Budget de fonctionnement du programme 1 de l'exercice 2013**

Ce programme dont le taux est supérieur à 100%, s'explique du fait des virements de crédits issus du budget du programme n°2 pour assurer le renforcement des activités des actions du pilotage et de suivi de l'action économique et celui du pilotage et de suivi des activités liées à la santé publique, à l'éducation, au sport, à la culture et aux affaires sociales.

S'agissant du budget 2014 du programme N°1 qui s'élève à la somme de FCFA 1 266 529 000, il y a lieu de dire qu'à mi parcours son taux d'exécution est de **20,08%**. Ce taux bas se justifie du fait de l'ouverture tardive des accréditations dans ce programme.

Le budget 2013 du programme N° 2 des SPM se chiffre à **FCFA 12 813 870 000**. Ce budget a été consommé à hauteur de **79,45% comme l'indique le tableau 2 intitulé Budget de fonctionnement du programme 2 de l'exercice 2013**

II.1.2.1 Fonctionnement (activités de fonctionnement phare)

Le budget alloué aux activités de fonctionnement du programme n°2 au titre de l'exercice 2013 est évalué à 10 013 870 000 FCFA. Son taux d'exécution au terme dudit exercice budgétaire est estimé à 77,27%.

Le taux relativement faible de la consommation de ce budget s'explique du fait des virements de crédit au profit du programme n°1 estimé à 203 933 526 FCFA. De plus, le taux d'abattement représente 1,44 % du budget dudit programme.

Par ailleurs, s'agissant de l'exécution du budget de l'exercice 2014 du programme N°2 dans sa composante « fonctionnement », il y a lieu de signaler que celui-ci est consommé à hauteur de 42,4%.

La part des investissements dans le budget 2013 du programme N°2 est évaluée à 2 800 000 000 FCFA. Son taux d'exécution est évalué à 93,72%.

Pour ce qui est de l'exécution à mi-parcours du budget d'investissement au titre de l'exercice budgétaire 2014, son taux est évalué à **25,35%**.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Dans une logique de poursuite du suivi en 2014 par les Services du Premier Ministre de l'implémentation des « Grandes Réalisations » prescrites par le Président de la République, notamment les projets hydroélectriques, routiers, ferroviaires, portuaires et de l'habitat, il faudrait doter les SPM, des moyens additionnels pour toutes ces activités.

En effet, la nécessité d'améliorer le cadre et les conditions de travail des personnels des Services du Premier Ministre, commande que les crédits alloués aux dépenses communes (frais de transport et de séjour à l'extérieur comme à l'intérieur) soient sensiblement augmentés.

Par ailleurs, les missions dévolues aux Services du Premier Ministre, administration de souveraineté, commandent que le Cabinet du Chef du Gouvernement soit doté de moyens conséquents.

Pour des raisons d'efficacité, d'efficience, de traçabilité et de cohérence de la dépense, les Services du Premier Ministre se proposent d'inscrire dans le chapitre 04 au titre de l'exercice 2014, l'ensemble des activités des structures qui lui sont rattachées.

Il y a lieu d'évoquer la nécessité d'assurer par le MINFI et le MINEPAT, un accompagnement adéquat des Services du Premier Ministre dans l'appropriation des outils nécessaires à l'exécution et au suivi du budget programme.

Par ailleurs, il conviendrait pour le MINFI et le MINEPAT, d'accorder une attention particulière et diligente, aux instructions adressées par le PM/CG, en vue du débloqué des ressources nécessaires à la réalisation des missions assignées aux SPM.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans le cadre de sa vision de développement à long terme, le Gouvernement camerounais, sous la Très Haute impulsion du Président de la République, s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

A cet égard, le DSCE, qui est venu supplanter dès 2009 le DSRP (2003-2008) en raison du fait que le profil général de croissance est resté en retrait du niveau espéré pour réduire la pauvreté, constitue le référentiel majeur de l'action des pouvoirs publics pour poursuivre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. C'est en quelque sorte le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays, dont la mise en œuvre satisfaisante interpelle tous les acteurs de la vie publique au Cameroun.

Dans ce contexte, le **Gouvernement est directement interpellé pour assurer la promotion de la gouvernance publique** à tous les échelons de la vie de la Nation, sous la très haute impulsion du Chef de l'Etat. Cela induit inévitablement la prise des mesures fortes pour **moderniser la gestion des finances publiques**.

C'est ainsi que depuis la promulgation de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2013, le Gouvernement camerounais est entré dans une nouvelle ère de rationalisation de la gestion des finances publiques, qui consacre notamment le passage d'une gestion budgétaire jadis assise sur une « logique de moyens », vers un nouveau paradigme budgétaire orienté vers « les résultats ».

Désormais, les budgets programmes qui en découlent reposent sur un certain nombre d'outils de planification, notamment le Cadre de Dépenses à Moyen Terme, qui est un instrument de programmation financière pluriannuelle intégrant à la fois les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Celui-ci se présente sous forme d'un rapport qui est élaboré par chaque administration sectorielle avec l'appui technique du MINEPAT, conformément au Guide et rendu public au plus tard à la fin du premier semestre de chaque exercice.

Les Services du Premier Ministre, à l'instar des autres administrations, ne dérogent pas à cette nouvelle exigence. En tant qu'administration publique spécifique, **ces Services accompagnent le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans la mise en œuvre effective de la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République**.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La mise en œuvre du programme 1 opérationnel nécessite la participation des acteurs suivants compte tenu de leurs positions au sein des organes en charge de l'animation des activités qui constituent l'essentiel de ce programme.

Il s'agit entre autres, des secrétaires permanents, des présidents des comités, des

responsables des secrétariats techniques et des structures opérationnelles du Secrétariat Général (Divisions et directions).

La mise en oeuvre du programme 2 nécessitera une implication forte des structures opérationnelles du SG/PM (les Divisions, les Directions, les Comités et Groupes de travail) et les Structures rattachées.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre à l'issue des réunions sur la gouvernance	62,56	100	Rapport d'exécution des feuilles de route et compte rendu d'exécution des directives
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	Accroître le niveau de mise en œuvre des conventions de financement conclus avec les partenaires bilatéraux multilatéraux et privés, du suivi de l'activité économique, du système monétaires et financier, du suivi de la mise en œuvre des projets d'infrastructures techniques et du pilotage du secteur industriel et commercial	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	68,04	100	Rapport d'exécution des feuilles de route et compte rendu d'exécution des directives
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	Accroître le niveau de mise en œuvre des activités liées à la santé, à l'éducation, à la culture et aux affaires sociales	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	51,67	100	Rapport d'exécution des feuilles de route et compte rendu d'exécution des directives
04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	Accroître le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	77,18	100	Rapport d'exécution des feuilles de route et compte rendu d'exécution des directives
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	accroître le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	59,49	100	Rapport d'exécution des feuilles de route et compte rendu d'exécution des directives
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	accroître le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	60	100	Rapport d'exécution des feuilles de route et compte rendu d'exécution des directives

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHÉS AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	Améliorer le cadre de travail	degré de satisfaction des personnels des SPM par rapport aux travaux de construction ou d'aménagements réalisés	1	1	Rapport de l'enquête sur le degré de satisfaction des personnels des SPM
02	MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS	Se doter d'outils de travail performants	proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	65	100	Registres de la comptabilité matière
03	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM	délai moyen de mise à disposition des moyens généraux	5	3	Registre de transmission des dossiers à la DAG
04	MOTIVATION DU PERSONNEL	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	80	100	Etats de paiement des primes servies

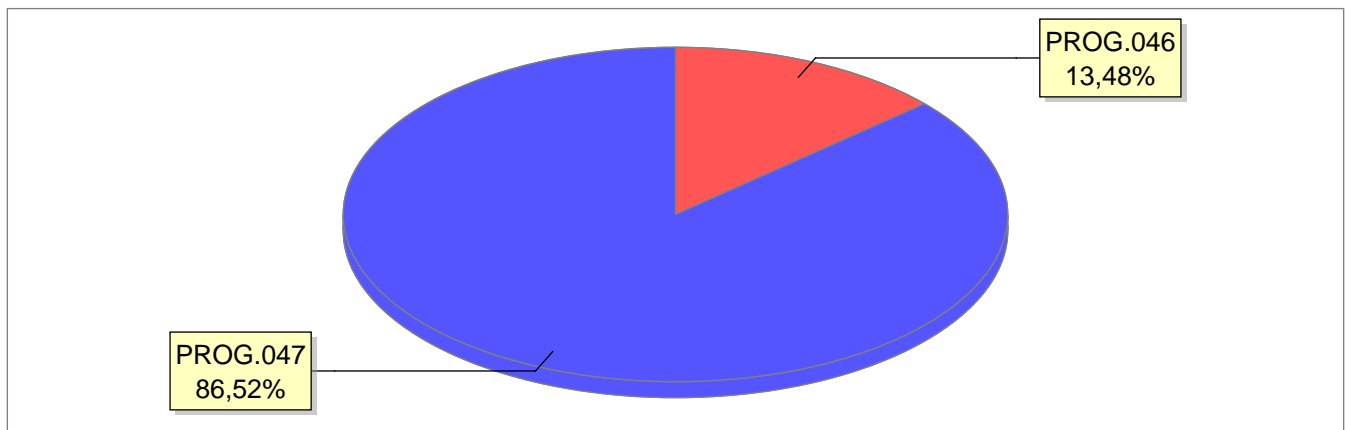
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	65	100	Rapports de formation
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services	nombre de solutions informatiques déployées	4	7	Système d'information des SPM
07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	60	80	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

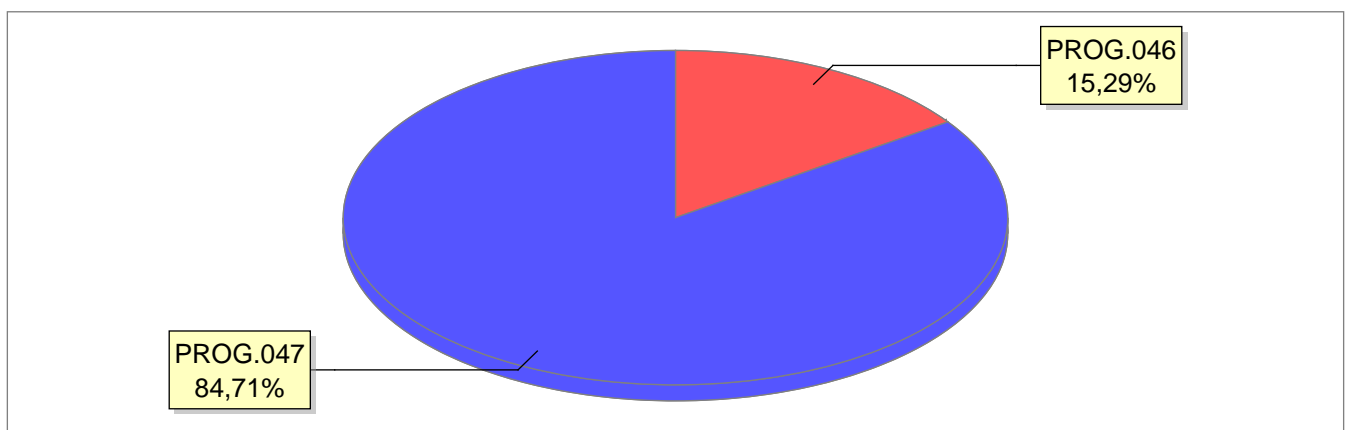
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
046	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	2 296 900 000	2 296 900 000	0	0	2 296 900 000	2 296 900 000
047	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	9 725 100 000	9 725 100 000	5 019 805 000	3 000 000 000	14 744 905 000	12 725 100 000
TOTAL		12 022 000 000	12 022 000 000	5 019 805 000	3 000 000 000	17 041 805 000	15 022 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ETIENNE MODES ASSIGA ATEBA

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'améliorer en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux.

L'indicateur retenu est le pourcentage de mise en oeuvre des actions prescrites par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'issue des réunions ou des concertations techniques. Les comptes rendus en provenance des administrations, constitueront entre autres, les sources de vérification de cette performance.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 VEILLER A LA REALISATION EFFECTIVE D'AU MOINS 70% DE LA TRANCHE ANNUELLE DES PROGRAMMES ET PROJETS STRATEGIQUES GOUVERNEMENTAUX

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	%	2014	65	2015	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES
- ACTION 02:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT
- ACTION 03:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE
- ACTION 04:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION
- ACTION 05:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE
- ACTION 06:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme opérationnel repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

·la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

·la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

OBJECTIF 1. Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de mise en oeuvre des actions prescrites par le Premier Ministre à l'issue des reunions sur la gouvernance	%	2014	62,56	2015	100

ACTION 02**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT**

OBJECTIF 1. Accroître le niveau de mise en œuvre des conventions de financement conclus avec les partenaires bilatéraux multilatéraux et privés, du suivi de l'activité économique, du système monétaires et financier, du suivi de la mise en œuvre des projets d'infrastructures techniques et du pilotage du secteur industriel et commercial

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	%	2014	68,04	2015	100

ACTION 03**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE**

OBJECTIF 1. Accroître le niveau de mise en œuvre des activités liées à la santé, à l'éducation, à la culture et aux affaires sociales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	%	2014	51,67	2015	100

ACTION 04**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION**

OBJECTIF 1. Accroître le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	%	2014	77,18	2015	100

ACTION 05**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE**

OBJECTIF 1. accroître le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	%	2014	59,49	2015	100

ACTION 06**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS**

OBJECTIF 1. accroître le taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	%	2014	60	2015	100

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	666 200 000	666 200 000	0	0	666 200 000	666 200 000
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT	635 800 000	635 800 000	0	0	635 800 000	635 800 000
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	57 400 000	57 400 000	0	0	57 400 000	57 400 000
04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	392 000 000	392 000 000	0	0	392 000 000	392 000 000
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	15 500 000	15 500 000	0	0	15 500 000	15 500 000
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	530 000 000	530 000 000	0	0	530 000 000	530 000 000
TOTAL		2 296 900 000	2 296 900 000	0	0	2 296 900 000	2 296 900 000

7. PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX
SERVICES DU PREMIER MINISTRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

THOMAS EYAMBE KWOLO

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 2 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre », vise l'amélioration du rendement des structures internes et rattachées des SPM. L'indicateur retenu pour ce programme est les délais de traitement des dossiers. La finalité étant la réduction considérable des délais de traitement des dossiers par poste de travail.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM	%	2014	60	2015	70

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES
- ACTION 02:** MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS
- ACTION 03:** AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES
- ACTION 04:** MOTIVATION DU PERSONNEL
- ACTION 05:** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 06:** RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES
- ACTION 07:** OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

- la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

- la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la

production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

OBJECTIF 1. Améliorer le cadre de travail

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	degré de satisfaction des personnels des SPM par rapport aux travaux de construction ou d'aménagements réalisés	doc	2014	1	2015	1

ACTION 02

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS

OBJECTIF 1. Se doter d'outils de travail performants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	%	2014	65	2015	100

ACTION 03

AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

OBJECTIF 1. Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	délai moyen de mise à disposition des moyens généraux	j	2014	5	2015	3

ACTION 04**MOTIVATION DU PERSONNEL**

OBJECTIF 1. Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	%	2014	80	2014	100

ACTION 05**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES**

OBJECTIF 1. Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	%	2014	65	2015	100

ACTION 06**RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES**

OBJECTIF 1. Améliorer la communication et le partage d'information entre les services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de solutions informatiques déployées	nb	2014	4	2015	7

ACTION 07**OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE**

OBJECTIF 1. Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	%	2013	60	2014	80

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	0	0	2 943 125 000	933 320 000	2 943 125 000	933 320 000
02	MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS	84 000 000	84 000 000	1 921 680 000	1 911 680 000	2 005 680 000	1 995 680 000
03	AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	3 886 163 000	3 886 163 000	35 000 000	35 000 000	3 921 163 000	3 921 163 000
04	MOTIVATION DU PERSONNEL	2 893 270 000	2 893 270 000	0	0	2 893 270 000	2 893 270 000
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	439 000 000	439 000 000	0	0	439 000 000	439 000 000
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	90 000 000	90 000 000	0	0	90 000 000	90 000 000
07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	2 332 667 000	2 332 667 000	120 000 000	120 000 000	2 452 667 000	2 452 667 000
TOTAL		9 725 100 000	9 725 100 000	5 019 805 000	3 000 000 000	14 744 905 000	12 725 100 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 1	SOUVERAINETE	17 041 805	15 022 000
Fonction 13	Fonctions gouvernementales	17 041 805	15 022 000
Programme 046	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	2 296 900	2 296 900
Action 01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	666 200	666 200
Article 27 00 01	Cellule des Affaires Politiques	26 200	26 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 200	3 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
Article 31 00 14	Secretariat du Conseil de Cabinet	49 500	49 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	27 500	27 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 000	3 000
Article 31 00 20	Division des marchés publics	47 000	47 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 33 00 02	Direction des Affaires Administratives et Requêtes	41 000	41 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	23 000	23 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 000	3 000
Article 33 00 11	Division des Affaires Publiques et Institutionnelles	37 500	37 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 000	21 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 500	4 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 35 00 11	Comité ad hoc de passation des marchés dans les services du Premier Ministre	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 14	Coordination et suivi mise en oeuvre programmes gouvernementaux	30 000	30 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 35 00 15	Promotion et respect des droits et libertés	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 000	25 000
Article 35 00 16	Strategie de Repeuplement de Bakassi	30 000	30 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 35 00 18	Conseil Supérieur de la Fonction Publique	10 000	10 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000
Article 35 00 19	Cellule GAR Services du PM	17 000	17 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 000	17 000
Article 35 00 20	Comité de Modernisation de l'Administration Camerounaise	24 000	24 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	24 000	24 000
Article 35 00 21	Commission de supervision et coordination de l'opération d'assainissement du fichier solde	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Article 35 00 35	Comité de suivi de la mise en oeuvre du E-Gov	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Article 35 00 38	Elaboration et monitoring des normes de service	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 48	Elaboration, suivi et évaluation des feuilles de route ministérielles	10 000	10 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000
Article 35 00 56	Conseil National de la décentralisation	30 000	30 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 35 00 70	Programme National de la Bonne Gouvernance	110 000	110 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	110 000	110 000
Article 35 00 91	Comité de pilotage et de suivi de l'exécution des projets prioritaires dans la zone de Bakassi	30 000	30 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 35 00 94	Comité interministériel chargé de la normalisation et de l'harmonisation des symboles officiels de l'Etat	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 96	Comité de suivi de la gestion des véhicules administratifs	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Article 35 00 99	Comité de pilotage et suivi des projets prioritaires dans la zone retrocée du Lac Tchad	30 000	30 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 38 00 03	Cellule de Suivi du Secrétariat Général	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Action 02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	635 800	635 800
Article 28 00 06	Cellule de Suivi et de prospective du Cabinet	23 200	23 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 200	3 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
Article 33 00 12	Division de l' Economie des Programmes et du Budget	32 500	32 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 000	21 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 14	Division de l'Industrie du Commerce et du Tourisme	15 400	15 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 400	2 400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 33 00 15	Division des Affaires Agricoles, Forestières et Environnementales	14 500	14 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 33 00 20	Division de l'Analyse Economique et de la Prospective	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 35 00 22	Validation des programmes économiques et des grands projets	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 23	Arbitrage spécial cadrage macroéconomique et du Budget de l'Etat	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 27	Comité ad hoc de facilitation et d'assainissement du processus de privatisation de la société SOCAPALM	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Article 35 00 28	Comité interministériel de suivi du plan d'urgence pour l'emploi	10 000	10 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000
Article 35 00 33	Assurer le contrôle de la conformité des équipements avec le programme d'investissement ainsi que l'instruction des recours intentés par les investisseurs	40 000	40 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	40 000	40 000
Article 35 00 34	Suivie de la stabilité des Incitations à l'Investissement Privé au Cameroun	40 000	40 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	40 000	40 000
Article 35 00 37	Suivi des sommets et fora à caractère socio-économique	30 000	30 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 35 00 39	réflexion sur les modes de financement assortis d'une requête de Garantie souveraine de l'Etat	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 40	suivie de l'exécution du projet de mise en place d'un Fond Souverain au Cameroun	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 55	Conseil Nationale de la Route	30 000	30 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 35 00 73	Comité de suivi des activités du Cameroon Business Forum	35 000	35 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	35 000	35 000
Article 35 00 74	Comité Interministériel de veille et de suivi de l'approvisionnement en eau et en électricité pendant les périodes d'étiage	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Article 35 00 75	Cellule technique de coordination et de suivi et de l'accompagnement de l'AGOA	40 000	40 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	40 000	40 000
Article 35 00 82	Comité de lutte contre la crise financière	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Article 35 00 88	Comité de coordination et de suivi de la réalisation des projets	25 000	25 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 000	25 000
Article 35 00 922	Comité interministériel de suivi du DSCE	82 200	82 200
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	82 200	82 200
Article 35 00 93	Comite de pilotage "millenium challenge account"	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Article 35 00 95	Conseil de Régulation et de Compétitivité	45 000	45 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	45 000	45 000
Article 35 00 98	"Prime Minister's Investment Council"	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Action 03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	57 400	57 400
Article 33 00 17	Division des Affaires Sociales	15 400	15 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 400	2 400
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 35 00 29	Comité Genre et journée internationale de la femme et autres activités	27 000	27 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	27 000	27 000
Article 35 00 89	Comité interministériel de supervision de la prévention et de la lutte contre le trafic des êtres humains	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	392 000	392 000
Article 28 00 03	Cellule de Communication et de Presse	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 200	3 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 300	7 300
Article 33 00 19	Division de la Culture, de la Communication et des Sports	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 35 00 42	Comite chargé de la préparation des coupes d'afrique des nations de football 2016 et 2019	300 000	300 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	300 000	300 000
Article 35 00 71	Comité National de Supervision, de la Migration et de la Radiodiffusion analogique au numérique	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 81	Comité d'élaboration d'une grande plaquette présentant les grands projets du Cameroun	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 85	Cellule de Veille et de la Communication Publique	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Action 05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	15 500	15 500
Article 33 00 18	Division de l'Enseignement et de la Recherche	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Action 06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	530 000	530 000
Article 33 00 16	Division des Infrastructures et des Affaires Techniques	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 35 00 12	Conseil Stratégique de Négociation et suivi des projets miniers structurants	100 000	100 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	100 000	100 000
Article 35 00 13	Examination des Modalités de Réhabilitation de la Société EDEATECH S.A et de la Mise en oeuvre des activités du Technopole	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 30	Pilotage et suivi du projet de construction des postes de péage automatisés au Cameroun	25 000	25 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 000	25 000
Article 35 00 31	Construction d'une digue route sur le fleuve Logone	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 32	Assainissement de l'Activité des mototaxis	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 36	Suivi de l'opérationnalisation du projet de construction de l'usine de transformation de manioc de Sangmélina	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 41	comite technique bilatéral de coordination et de suivi du Plan d'Urgence Gouvernemental	100 000	100 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	100 000	100 000
Article 35 00 43	Suivi du développement de la filière banane dessert au Cameroun	40 000	40 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	40 000	40 000
Article 35 00 44	Mise en cohérence des programmes gouvernementaux d'insertion des jeunes	25 000	25 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 000	25 000
Article 35 00 45	Suivi des activités du secteur minier	30 000	30 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 35 00 46	Clôture des marchés des lot 1 et 2 du projet de construction de la route Ayos-Bonis	15 000	15 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	15 000	15 000
Article 35 00 47	Suivi-evaluation des conventions et projets du secteur de l'hydraulique	30 000	30 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 000	30 000
Article 35 00 83	Comité stratégique chargé de la mise en oeuvre du contrat de partenariat liant l'Etat du Cameroun à la SOFREPOST pour le redressement de la CAMPOST	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 84	Comité de suivi des activités RIO TINTO et ALLUCAM	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 86	Comité interministériel de supervision et de pilotage du programme de construction, de logement sociaux et d'aménagement de parcelles de terrains constructives	20 000	20 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	20 000	20 000
Article 35 00 97	Comité de suivi de la mise en oeuvre du plan directeur consensuel des transports en Afrique Centrale (PDCTAC)	10 000	10 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 047	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	14 744 905	12 725 100
Action 01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	2 943 125	933 320
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	358 000	238 320
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	55 000	55 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	75 000	75 000
2238	Rénovation, gros entretien d'immeubles résidentiels ou de rapport	25 000	25 000
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	158 000	38 320
2243	Acquisition, installations et rénovations des plomberies et sanitaires	10 000	10 000
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	15 000	15 000
2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	20 000	20 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général	2 585 125	695 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	65 530	30 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	2 474 595	620 000
2243	Acquisition, installations et rénovations des plomberies et sanitaires	45 000	45 000
Action 02	MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS	2 005 680	1 995 680
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	475 000	465 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	100 000	100 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	100 000	100 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	15 000	5 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	250 000	250 000
2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	10 000	10 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général	1 446 680	1 446 680
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	25 000	25 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	221 680	221 680
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	1 200 000	1 200 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	84 000	84 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000	30 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	47 000	47 000
Action 03	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	3 921 163	3 921 163
Article 21 00 11	Cabinet du Premier Ministre	33 200	33 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 000	14 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 200	3 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	385 000	385 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	156 000	156 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	138 000	138 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	55 000	55 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 000	21 000
Article 21 00 21	Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre	29 700	29 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 200	3 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 21 00 26	Service de Sécurité du Premier Ministre	28 900	28 900
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 200	7 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 200	3 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 27 00 03	Cellule des Affaires Financières et Budgétaires	30 585	30 585
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 300	10 300
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 200	3 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 085	11 085
Article 28 00 01	Service Intérieur	20 500	20 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
Article 28 00 02	Service de Protocole	21 700	21 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 200	3 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	401 000	401 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	205 000	205 000
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	7 000	7 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	15 000	15 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	4 000	4 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	63 000	63 000
6162	Entretien des ascenseurs	15 000	15 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	37 000	37 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	36 000	36 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6197	Entretien des installations hydrauliques	10 000	10 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général	20 000	20 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	20 000	20 000
Article 31 00 11	Cabinet du Secrétaire Général du Premier Ministre	243 000	243 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	77 000	77 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	59 500	59 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	51 000	51 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	55 500	55 500
Article 31 00 12	Cabinet du Secrétaire Général Adjoint du Premier Ministre	149 000	149 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	38 500	38 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	42 500	42 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	29 500	29 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	38 500	38 500
Article 31 00 15	Conseiller Spécial N°1	18 500	18 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 31 00 16	Conseiller Spécial N°2	18 500	18 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 31 00 17	Conseiller Spécial N°3	18 500	18 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 31 00 18	Conseiller Spécial N°4	18 500	18 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 31 00 19	Conseiller Spécial n°5	18 500	18 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	364 000	364 000
Paragraphe	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	29 500	29 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	25 500	25 500
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	59 000	59 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	45 500	45 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 500	12 500
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	21 000	21 000
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	48 500	48 500
	6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	12 500	12 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 500	25 500
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	17 000	17 000
	6133	Frais de relève	25 500	25 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	25 000	25 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 000	17 000
Article	34 00 11	Service de Reprographie	22 500	22 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 000	17 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	34 00 12	Service du personnel	13 000	13 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article	34 00 13	Service de la Documentation	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	34 00 14	Service du Budget et du Matériel	37 848	37 848
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 500	12 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 348	10 348
Article	34 00 16	Sport et Loisir	13 500	13 500
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	13 500	13 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 34 00 80	Direction de la Traduction et Interprétation	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 500	17 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 34 00 90	Direction du Courrier Gouvernemental et Archives	68 000	68 000
Paragraphe 6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	29 000	29 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 500	8 500
Article 35 00 923	Comité de la chaîne PPBS	76 500	76 500
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	76 500	76 500
Article 38 00 01	Services des Ressources Humaines Bureau des Missions	8 000	8 000
Paragraphe 6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 38 00 04	Cellule Informatique	20 500	20 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 500	12 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	1 811 230	1 811 230
Paragraphe 6141	Abonnements et consommations d'eau	239 000	239 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	67 000	67 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	424 000	424 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	74 000	74 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	29 500	29 500
6103	Achats de mobilier de bureau	17 000	17 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	47 000	47 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	64 000	64 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	30 000	30 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	25 500	25 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 500	12 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	340 000	340 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	68 500	68 500
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques		51 000	51 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		14 000	14 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		38 500	38 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger		221 000	221 000
6293	Primes d'alimentation		13 730	13 730
6712	Frais funéraires		10 000	10 000
Action 04	MOTIVATION DU PERSONNEL		2 893 270	2 893 270
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre		327 700	327 700
Paragraphe 6265	Indemnités de billetterie		1 500	1 500
6269	Primes spécifiques		227 000	227 000
6261	Heures supplémentaires		52 600	52 600
6262	Gratifications		6 600	6 600
6268	Primes pour travaux spéciaux		40 000	40 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général		1 885 000	1 885 000
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique		198 535	198 535
6217	Indemnités liées au statut général		11 435	11 435
6218	Avantages en nature liés à la fonction		13 513	13 513
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer		6 237	6 237
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique		1 035 864	1 035 864
6217	Indemnités liées au statut général		234 136	234 136
6218	Avantages en nature liés à la fonction		125 097	125 097
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers		80 765	80 765
6228	Avantages en nature liés à la fonction		27 285	27 285
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer		142 310	142 310
6240	Personnel à solde globale		9 823	9 823
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales		42 000	42 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		42 000	42 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre		638 570	638 570
Paragraphe 6262	Gratifications		4 164	4 164
6267	Primes de rendement		3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		11 270	11 270
6261	Heures supplémentaires		94 500	94 500
6263	Indemnités spécifiques		525 636	525 636
Action 05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES		439 000	439 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre		100 000	100 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires		100 000	100 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre		339 000	339 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires		339 000	339 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	06	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	90 000	90 000
Article	33 00 02	Direction des Affaires Administratives et Requetes	36 500	36 500
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	36 500	36 500
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	53 500	53 500
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	53 500	53 500
Action	07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	2 452 667	2 452 667
Article	21 00 11	Cabinet du Premier Ministre	486 000	486 000
Paragraphe	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	486 000	486 000
Article	21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	931 000	931 000
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	400 000	400 000
	6174	Frais de réception	280 000	280 000
	2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	65 000	65 000
	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	55 000	55 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	5 000	5 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 000	5 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	105 000	105 000
Article	21 00 21	Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article	29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	386 000	386 000
Paragraphe	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	248 000	248 000
	6901	Provisions de fonctionnement	138 000	138 000
Article	31 00 10	Secrétariat Général	322 667	322 667
Paragraphe	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	218 000	218 000
	6901	Provisions de fonctionnement	104 667	104 667
Article	31 00 11	Cabinet du Secrétaire Général du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article	31 00 12	Cabinet du Secrétaire Général Adjoint du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article	31 00 15	Conseiller Spécial N°1	27 000	27 000
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
	6174	Frais de réception	2 000	2 000

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2015

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 31 00 16	Conseiller Spécial N°2	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 17	Conseiller Spécial N°3	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 18	Conseiller Spécial N°4	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 19	Conseiller Spécial n°5	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	3 000	3 000
Paragraphe 6274	Rémunération des agents de maison	3 000	3 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		17 041 805	15 022 000